

Association jurassienne de pétanque

Séance du Comité AJP du vendredi 18 octobre 2024 à 19h30 au Restaurant du Jura à Bassecourt

PROCES - VERBAL

Convoquée par e-mail, la séance du Comité AJP est ouverte à 19.45 heures par son président Claude Bérout en présence des représentants de 15 clubs AJP. Le club des Poissonnets est absent. Il sera amendé comme le précise les statuts.

Mauro Cardicchi est excusé (vacances) et Mélody Cardicchi également (problèmes de santé).

L'ordre du jour fixé par le Bureau est le suivant :

1. Bienvenue et appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal du comité AJP du 8 mars 2024
4. Informations de Swiss Pétanque
5. Correspondance
6. Championnat Suisse de Tir de Précision à Bienne
7. Formations du Bureau AJP et des Commissions.
8. Présentation des propositions des clubs
9. Concours 2025 : attribution et choix des dates
10. Divers et imprévus

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant demandée, le président suit le programme établi.

2. Nomination des scrutateurs

Bernard Bréchet et Buonanno Elia sont nommés scrutateurs.

3. Procès-verbal du Comité AJP du 8 mars 2024

En raison des problèmes de santé de la secrétaire et du président le PV du 8 mars 2024 n'est pas disponible. Il sera présenté lors de la prochaine séance du Comité AJP.

Le président rappelle que l'AJP est à la recherche d'un ou d'une secrétaire et de membres pour compléter le Bureau AJP. Les élections auront lieu lors du Congrès AJP de novembre. Les candidatures sont attendues avec impatience.

4. Informations de Swiss Pétanque

- Le comité central de Swiss Pétanque aura lieu dans une semaine (26 octobre) à Avry-Sur-Matran. L'ordre du jour sera habituel.

- L’AJP sera organisatrice des championnats suisses doublettes 2027.
- L’AVP propose de supprimer le concours B du Swiss Pétanque Tour. Un seul classement sera établi. Les premiers joueront les finales A, les suivants le concours B. Des informations seront données au Comité Central.
- Félicitations au club du Bérudier qui joue en ligue nationale B qui est en phase de se qualifier pour les finales de promotion.
- Les 2 meilleurs clubs AJP peuvent participer à la promotion en ligue B. L’Escargolet ne souhaite pas y participer. Les Poissonnets n’ont pas encore donné de réponse.
- Swiss Olympic demande que les statuts soient modifiés. Une assemblée des délégués aura lieu chaque année et non tous les trois ans. Ceci pour être plus réactif. L’assemblée des délégués de Swiss Pétanque devra accepter ces nouveaux statuts. Les clubs les recevront après le CC.
- Une commission des joueurs devra être formée. Les associations seront représentées par deux représentants. L’AJP mettra à l’ordre du jour du prochain Congrès la désignation de ces 2 personnes. Le président demande aux clubs de faire des propositions.
- Le prochain comité AJP aura lieu le vendredi 17 janvier 2025 au restaurant du Centre des Loisirs à Saingnégier. Il sera consacré à l’assemblée des délégués de Swiss Pétanque.

5. Correspondance

Rien de particulier à signaler.

6. Championnat Suisse de Tir de précision à Bienne

Il aura lieu les 23 et 24 novembre 2024. Le samedi les seniors et les juniors. Le dimanche les vétérans et les dames.

Le président demande aux clubs de donner un coup de main comme secrétaire et pour la mise en place des boules. Il y aura 6 pas de tir. Les arbitres sont sous la responsabilité de Swiss Pétanque. Un courrier sera envoyé aux clubs avec le programme des compétitions et les tranches horaires. Il est demandé aux clubs de coopérer afin que le championnat se déroule sans problème.

7. Formation du Bureau AJP et des commissions

Le président informe les présidents que 4 membres du Bureau AJP sont démissionnaires. Ce sont Frédéric Krähenbühl, Mauro Cardicchi, Mélody Cardicchi et Claude Bérout.

Edgar Bapst se représente comme caissier, Michel Gay comme président de la commission technique et Laurent Leuenberger à la présidence de l’AJP.

Le Bureau a pris différents contacts pour regarnir l’équipe dirigeante. Le président démissionnaire demande aux clubs de transmettre au futur président les candidatures. La collaboration de tous est indispensable.

Il est rappelé que les élections auront lieu le 16 novembre 2024 lors de l’assemblée des délégués à Vicques.

Chaque club a reçu la composition des commissions. Ces personnes seront nommées ou réélues au Congrès du 16.11.2024. Le président demande aux clubs de confirmer ses représentants ou

de faire d'autres propositions. Il est demandé que lors du Congrès on ne doive pas trouver des membres dans l'assemblée. L'assemblée doit uniquement ratifier les propositions.

8. Présentation des propositions des clubs

Le Bureau AJP a reçu trois propositions. L'une de la Côtate et deux du Bureau AJP.

- *Proposition 1 de la Côtate*

A la suite de l'abolition des gobelets en étain, le club la Côtate fait une nouvelle proposition pour le prochain congrès. Au lieu et place de l'argent, nous vous proposons des médailles pour les trois premiers.

Le club propose des médailles gravées avec le ruban rouge et blanc de l'AJP. Le prix estimatif est d'environ CHF 30.00 au maximum.

Cette proposition engendrera l'organisation d'un podium avec les 4 premières équipes. Les perdants de demi-finales devront être présents pour la remise des prix.

- *Proposition 2 du Bureau AJP*

Pour le championnat suisse triplète féminin, nous suggérons de supprimer le concours qualificatif. À la place, nous proposons d'appliquer le même mode de sélection que pour les autres championnats suisses. Ainsi, les équipes désignées pour le championnat suisse triplète féminin seront celles qualifiées lors du Championnat AJP triplète. En cas de désistement, les équipes venant ensuite dans le classement seront alors qualifiées.

- *Proposition 3 du Bureau AJP*

Une discussion est ouverte concernant la mise en place des boules lors du championnat AJP de Tir de précision. Oméga demande que l'on trouve une solution car le club biennois ne peut pas s'occuper de tout.

Plusieurs idées sont lancées mais la proposition de Laurent Leuenberger est retenue. Formation de binômes. Chaque tireur devra aussi mettre en place les boules d'un autre tireur.

Cette proposition sera présentée par le Bureau AJP lors du prochain congrès AJP.

Pour le championnat AJP Tir de précision, nous proposons de former des binômes lors du tirage de l'ordre de passage. Cela signifie que, pour les qualifications et les repêchages, lorsque le premier joueur tire, le second remet les boules en place et vice-versa. À la fin du passage du premier tireur, nous prévoyons un temps d'échauffement pour que le deuxième joueur puisse se préparer.

9. Concours 2025 : attribution et choix des dates

Les concours AJP 2025 sont attribués selon l'ordre du tournoi envoyé avec la convocation. Le Tête à Tête ne trouve pas de preneur. Le président demande aux clubs d'y réfléchir et de faire acte de candidature. Un programme des concours sera établi et sera envoyé avec la convocation pour

le Congrès. Chaque club devra confirmer, compléter et préciser les informations afin que le programme puisse être publié et transmis à tous les pétanqueurs.

10. Divers et imprévus

- *Demande officielle des concours*

Michel Gay informe l'assemblée qu'il enverra aux clubs en début d'année les formulaires pour les concours.

- *Journal « info - pétanque »*

Le journal ne sera pas réalisé cette année. Le Bureau a pris cette décision pour des raisons d'économie, de l'utilité de l'imprimer car tous les articles sont sur le site de l'AJP. Frédéric Krähenbühl était d'accord de le rédiger mais le Bureau a décidé de l'arrêter avant la nomination de son successeur. Il aura toute liberté d'organiser l'information de l'AJP.

- *Etat nominatif des clubs*

A remettre au Congrès.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie les délégué-e-s et donne rendez-vous au Congrès du samedi 16 novembre 2024.

L'assemblée est levée, il est 20.49 heures.

le Président



Claude Bérout